

BIENVENUE à ACTISUB

Sans vouloir tomber dans un système administratif torride, voici quelques renseignements indispensables à la bonne vie du club.
Merci du soin que vous apporterez à remplir ces quelques lignes...

Mme <input type="checkbox"/> , Melle <input type="checkbox"/> , M. <input type="checkbox"/>	NOM :		
	Nom de naissance pour les femmes mariées :		
	Prénom :		
Date de naissance :	N° département :	Lieu :	
Adresse :			
Code Postal :	Ville :		
Adresse @mail :			
<i>Renseignements portés sur la licence fédérale</i>			

N° de Téléphones : Domicile : _____ Avec répondeur : Oui : , Non
 Portable : _____
 Travail : _____
 Ces numéros de téléphones permettent de vous joindre par exemple en cas d'annulation de plongée

Profession :

Allergies : à l'aspirine : Oui , Non
 Autres :

Votre niveau de plongée actuel (préciser l'année d'obtention) :

Débutant	Technique de plongée					Enseignement de la plongée		
	Niveau 1 (Brevet élémentaire)	Niveau 2 (1 ^{er} échelon)	Niveau 3 (Autonome)	Niveau 4 (2 ^{ème} échelon)	Niveau 5 (Directeur de plongée)	Initiateur	MF1 (Moniteur fédéral 1°)	MF2 (Moniteur fédéral 2°)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Formation désirée :

Nom de votre ancien club :

Assurance individuelle accident et assistance (voir paragraphe « Assurances » en pages 7 et 8)

Je désire contracter une assurance individuelle accident : Oui : , Non

Choix de la couverture : Loisir 1 au tarif de 20 € : , Loisir 1 TOP au tarif de 39 € : ,
 Loisir 2 au tarif de 25 € : , Loisir 2 TOP au tarif de 50 € :
 Loisir 3 au tarif de 42 € : , Loisir 3 TOP au tarif de 83 € :
 Piscine au tarif de 11 € :

Vos centres d'intérêt : Chasse : , Biologie : , Archéo : , Photo : , Tourisme :

Autres (précisez) :

Avez-vous par ailleurs les diplômes suivants :

Permis bateau : Oui : , Non : Certificat restreint de Radio téléphonie : Oui , Non :

Brevet de secourisme : (précisez l'intitulé du brevet et l'année d'obtention) :

<p>Joindre impérativement au formulaire d'inscription :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. un certificat médical récent de non contre-indication à la pratique de la plongée subaquatique (Se reporter au paragraphe « Certificat médical » en page 2) 2. 1 photo d'identité pour les nouveaux membres (l'envoi par mail est suffisant) 3. Votre règlement par chèque à l'ordre de ACTISUB (tarifs en page 2) 	<p>Date : _____ Signature : _____</p>
--	---

Et maintenant... Bonnes plongées

Cadre réservé au club :			
Paiement : mode	Montant	Date	Licence saisie le

Tarifs Saison 2019 / 2020

Extrait des tarifs Actisub – l'ensemble des tarifs peuvent être consultés sur le site Internet du club

Adhésion

	Plongée Bouteille	Formation (*)		Etudiants & scolaires	Encadrants
		N1	N2/N3/N4		
Adhésion	160 €	160 €	160 €	125 €	110 €
Formation (*)		125 €	255 €		
Total	160 €	285 €	415 €	125 €	110 €

Formation théorique seule (pour les adhérents)		30 €
Formation Nitrox (pour les adhérents)		65 €
Formation Nitrox confirmé (pour les adhérents)		110 €
Droit d'entrée pour un plongeur non adhérent		15 €

(*) forfait formation incluant

- La licence FFESSM (assurance en R.C.) et l'adhésion
- La formation en piscine en mer et théorique
- La fourniture de bouteille, gilet et détendeur
- L'enregistrement auprès de la FFESSM / CMAS et la délivrance des diplômes

Adhésion pour un licencié d'un autre club affilié à la FFESSM, retirer **40€** au tarif

Certificat médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique



PLONGÉE (Air, Nitrox, Trimix élémentaire), toute activité scaphandre APNÉE ou PÊCHE au-delà de 6 mètres

- CACI de moins de 1 an à la prise de licence.
- CACI de moins de 1 an au jour de la pratique, de la compétition, de l'encadrement ou du passage d'un brevet.

DISPOSITIF 1 AN

PRATIQUANT DE MOINS DE 14 ANS

CACI par tout médecin

Le médecin a à sa disposition un certificat médical de référence (annexe III-1-3 du règlement médical) : <http://medical.ffessm.fr>

PRATIQUANT DE 14 ANS ET PLUS

CACI par tout médecin

Le médecin peut se référer aux fiches conseils de la Commission Médicale et de Prévention FFESSM : <http://medical.ffessm.fr>

CAS PARTICULIERS

- Obligation de faire appel à un Médecin Fédéral, Spécialisé ou du Sport pour :
 - => la pratique du TRIMIX Hypoxique
 - => la COMPÉTITION en APNÉE eau libre
- Handisub® : - Baptême (sans licence) < 2 mètres ; Obligation d'un CACI par tout médecin. - Toute autre pratique : Médecin Fédéral, Spécialisé ou du Sport.
- Sportif sélectionné en Équipe de France ou inscrit à titre individuel à une compétition internationale officielle CMAS : Médecin du Sport (liste d'exams imposés).

NAGE avec PALMES, NAGE en EAU VIVE, HOCKEY, TIR sur CIBLE APNÉE jusqu'à 6 mètres

- CACI de moins de 1 an à la prise de licence.
- Questionnaire de santé les 2 saisons suivantes.

DISPOSITIF 3 ANS

TOUS PRATIQUANTS

CACI par tout médecin

Le médecin peut se référer aux fiches conseils de la Commission Médicale et de Prévention FFESSM : <http://medical.ffessm.fr>

CAS PARTICULIERS

- Sportif sélectionné en Équipe de France ou inscrit à titre individuel à une compétition internationale officielle CMAS : Médecin du Sport (liste d'exams imposés).
- Sportif inscrit sur les listes ministérielles de haut niveau ou en Pôle : Médecin du Sport (liste d'exams imposés).

Rappel

SANS LICENCE ni CACI : Baptêmes, Pass rando, PE12, Pack découverte, 1^{er} étoile de mer, Pass apnéiste, Pass plongeur libre.

LICENCE SANS CACI : La délivrance d'une licence n'ouvrant pas droit à la pratique sportive (Ex : dirigeant associatif, accompagnateur...) n'est pas isobornée à la présentation d'un certificat médical.



Fédération française d'études et de sports sous-marins
French Underwater Federation

Siège : 24, Quai de Rive-Neuve - 13284 Marseille Cedex 07
Standard : 04 91 33 99 31 - Fax : 04 91 54 77 43

www.ffessm.fr N° Indipos 0 820 000 437

Assurances

Assurance en responsabilité civile :

Tous les licenciés à la FFESSM bénéficient des garanties en R.C. du contrat groupe FFESSM. Cette assurance ne couvre en aucun cas les dommages corporels sans tiers responsable

Assurance individuelle accident optionnelle :

Lors d'un accident sans tiers responsable, la victime ne peut prétendre à aucune indemnité ni remboursement sauf à justifier d'un contrat d'assurance individuelle Accident
Les garanties et primes des assurances individuelles accident sont présentés dans les tableaux en pages 4 et 5.

Certificat médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique des activités subaquatiques

Je soussigné(e) Docteur,

Exerçant à,

médecin généraliste du sport fédéral n° :
 diplômé de médecine subaquatique autre :

Certifie avoir examiné ce jour :

NOM :

Né(e) le :

Prénom :

et ne pas avoir constaté, sous réserve de l'exactitude de ses déclarations, de contre-indication cliniquement décelable à la pratique :

de l'ensemble des activités subaquatiques **EN LOISIR**

Ou bien seulement (cocher) : DES ACTIVITÉS DE PLONGÉE EN SCAPHANDRE AUTONOME
 DES ACTIVITÉS EN APNÉE
 DES ACTIVITÉS DE NAGE AVEC ACCESSOIRES

de la ou des activité(s) suivante(s) EN COMPÉTITION (spécifier en toute lettre) :

avec un certificat nécessitant un médecin fédéral, du sport ou qualifié (cocher) :

TRIMIX Hypoxique APNÉE en PROFONDEUR > 6 mètres en compétition
 Pratique HANDISUB Reprise de l'activité après accident de plongée

NOMBRE DE COCHÉE(S) (obligatoire) :

Remarque(s) et restriction(s) éventuelle(s) (en particulier pour l'encadrement en plongée subaquatique...) :

Un certificat est exigible toutes les 3 saisons (si renouvellement sans discontinuité de la licence) pour les disciplines : Nage avec Palmes, Nage en Eau Vive, Tir sur Cible, Hockey Subaquatique, Apnée jusqu'à 6 mètres. Pratique de l'activité jusqu'à expiration de la licence. **Un certificat est exigible tous les ans** pour la pratique de la Plongée Subaquatique (Plongée en Scaphandre en tous lieux et en Apnée au-delà de 6 mètres).

Sauf en cas de modification de l'état de santé ou d'accident de plongée, qui suspend la validité de ce certificat.

Il est remis en main propre à l'intéressé ou son représentant légal.

Pour consulter la liste des contre-indications à la pratique des activités subaquatiques fédérales et les préconisations de la FFESSM relatives à l'examen médical, disponibles sur le site de la Commission Médicale et de Prévention Nationale : <http://medical.ffessm.fr>

Fait à :

Signature et cachet :

date :



TABLEAU DES GARANTIES ET PRIMES POUR LA SAISON 2019/2020

VOS TARIFS ET GARANTIES

- Stabilité des tarifs INDIVIDUELLE ACCIDENT/ASSISTANCE.
- N'oubliez pas : La garantie BRIS DE MATÉRIEL est accessible dès la formule LOISIR 2. Pour 5 € par saison fédérale seulement.
- Pour les destinations lointaines (Maldives, Mexique ...), nous vous recommandons la souscription de l'assurance LOISIR 3. Le plafond des frais médicaux à l'étranger est de 300 000 €.

*Exemple de coût d'accident au Mexique :
+ de 100 000 € (une hospitalisation avec 25 séances de caisson).*
- RAPPEL : Rapatriement de l'accompagnant, quel que soit la formule choisie.

Indemnités GARANTIES DANS LE MONDE ENTIER pour l'ensemble des catégories

- Pour les compétitions toutes disciplines en milieu naturel, la catégorie « LOISIR 1 » est requise.
- Pour toutes compétitions en piscine exclusivement, la catégorie « PISCINE » est requise, notamment pour les catégories Nage avec palmes, Tir sur cible subaquatique (à partir de 12 ans exclusivement pour le tir de précision).

L'ensemble des activités de la Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins sont garanties

Plongée à l'air, Plongée nitrox, Plongée trimix, Plongée recycleur, Plongée avec décompression (paliers), Palier oxygène pur, Plongée enfants (8-14 ans), Plongée sportive piscine, Apnée, Pêche sous-marine, Archéologie subaquatique, Biologie subaquatique, Nage avec palmes, Nage en eau vive, Orientation subaquatique, Photographie, Vidéo, Plongée souterraine, hockey subaquatique, Tir sur cible, Pratique en et hors club associatif...

TARIFS ANNUELS TTC

CATÉGORIES	LOISIR 1	LOISIR 2	LOISIR 3	PISCINE
		20,00 €	25,00 €	42,00 €
CATÉGORIES	LOISIR 1 TOP	LOISIR 2 TOP	LOISIR 3 TOP	PISCINE
	39,00 €	50,00 €	83,00 €	Pas de garanties



ASSURANCE PLONGÉE ET ACTIVITÉS DE LA FRESSM	MONTANT DES GARANTIES							
	TOUTES DISCIPLINES							
	NAGE AVEC PALMES, HOCKEY, TIR SUR CIBLE EN PISCINE UNIQUEMENT							
GARANTIES LOISIRS DE BASE								
CATÉGORIES	LOISIR 1		LOISIR 2		LOISIR 3		PISCINE	
	Pays de domiciliation	Monde entier (non pays de domiciliation)	Pays de domiciliation	Monde entier (non pays de domiciliation)	Pays de domiciliation	Monde entier (non pays de domiciliation)	Pays de domiciliation	Monde entier (non pays de domiciliation)
Age limite des garanties individuelles accident	Sans limite							
Dommages personnels hors activités subaquatiques dans le cadre d'une activité FRESSM	GARANTII	GARANTII	GARANTII	GARANTII	GARANTII	GARANTII	GARANTII	GARANTII
Remboursement des frais de recherche et de sauvetage (a)	10 000 €		15 000 €		25 000 €		Néant	
Frais de caisson hypobarique	40 000 €		40 000 €		40 000 €		40 000 €	
Frais médicaux en cas de frais d'hospitalisation et/ou de traitement sur prescription médicale (Frais médicaux, chirurgicaux, pharmacologiques, frais de traitement, d'ambulance sur place (b) : Remboursement en complément ou à défaut du régime primaire d'Assurance Maladie ou de tout autre régime complémentaire de l'Assuré)	15 000 €	50 000 € (b)	30 000 €	50 000 € (b)	31 500 €	300 000 € (b)	8 000 €	40 000 € (b)
Frais de prolongation de séjour suite à Accident ou séance(s) de caisson (hébergement/restauration)	À concurrence de 50 € TIC par jour, Maximum 500 €		À concurrence de 50 € TIC par jour, Maximum 500 €		À concurrence de 50 € TIC par jour, Maximum 500 €		À concurrence de 50 € TIC par jour, Maximum 500 €	
Accompagnement psychologique du licencié et/ou de sa famille	Service de soutien psychologique du licencié et/ou des membres de sa famille accessible 24/7 par téléphone Remboursement du montant des consultations Maximum 1.500 € par bénéficiaire - Maximum 15.000 € pour un même événement							
Soins dentaires urgents (c)	Inclus	500 €	Inclus	500 €	Inclus	500 €	Inclus	500 €
Assistance aux personnes (a)	Sans limitation de somme							
Présence d'un proche sur place en cas d'hospitalisation ou décès du licencié (a)	En cas de décès ou d'hospitalisation supérieure à 10 jours consécutifs, prise en charge d'un billet aller/retour avion (classe économique) ou train (1 ^{re} classe) pour un proche parent et prise en charge des frais d'hébergement pendant 10 nuits maximum à concurrence de 100 € TIC par nuit							
Information aux Membres de la famille en cas d'hospitalisation (a)	Service téléphonique							
Évacuation sanitaire (rapatriement transport médical) en cas d'accident ou de maladie (a)	Sans limitation de somme							
Transport effets personnels de l'Assuré en cas de rapatriement (a)	Frais réels							
Avance sur frais à l'étranger (a)	Avance dans la limite des sommes garanties, après accord préalable d'AXA Assistance							
Avance sur caution pénale à l'étranger (a)	Sans objet	20 000 €	Sans objet	20 000 €	Sans objet	20 000 €	Sans objet	20 000 €
Capital en cas d'invalidité permanente totale consécutive à un accident réductible en cas d'invalidité permanente partielle selon Barème Contractuel	11 500 €		40 000 €		90 000 €		11 500 €	
Capital en cas de décès consécutif à un accident y compris en cas d'AVC ou infarctus du myocarde ou de dissection	15 000 €		25 000 €		45 000 €		8 000 €	
Capital à partir de 10 jours de coma	5 000 €							
Rapatriement du corps en cas de décès et frais de cercueil (a)	Sans limitation de somme							
Frais d'obèques (cérémonie, inhumation, crémation)	3 000 €							
Assistance formalités suite à un décès (a)	Service téléphonique							
Rapatriement de l'accompagnant, quel que soit son lien avec l'Assuré (a)	Billet de retour avion classe économique ou train 1 ^{re} classe dans les 3 cas suivants : - Évacuation sanitaire de l'Assuré, - rapatriement du corps de l'Assuré - Évacuation sanitaire et politique (catastrophe naturelle ou nucléaire, épidémie, pandémie, guerre, émeute)							
Évacuation sanitaire et politique (a)	(Catastrophes naturelles ou nucléaires, épidémies, pandémies, guerres, émeutes, attentats) Remboursement des frais sur justificatifs maximum 5.000 € par bénéficiaire Maximum 15.000 € pour un même événement							
Garantie liés de Matériel (plafond par sinistre et par année d'assurance)								
Bris accidentel ou destruction soudaine et accidentelle (chute, choc, contacts avec des lumières, incendie, explosions) du matériel (e)	Néant		300 €		500 €		300 €	

2/3

ASSURANCE PLONGÉE ET ACTIVITÉS DE LA FRESSM	MONTANT DES GARANTIES			
	TOUTES DISCIPLINES			
	NAGE AVEC PALMES, HOCKEY, TIR SUR CIBLE EN PISCINE UNIQUEMENT			
GARANTIES LOISIRS TOP (d)				
(garanties de base page précédente + Assurance voyages plongée MONDE ENTIER ci-dessous) Ces garanties sont valables quel que soit le nombre de voyages plongée pendant la durée de validité de la licence				
Annulation voyage plongée	- 7 000 € par bénéficiaire et 35 000 € pour un même événement - Franchise de 35 € par personne et par dossier			Néant
Interruption de votre voyage plongée en cas de rapatriement médical	- 7 000 € par bénéficiaire et 35 000 € pour un même événement - Franchise de 35 € par personne et par dossier			Néant
Interruption de voyage plongée en cas de retour anticipé suite au décès d'un conjoint, parent, grand parent, beau parent, frères, sœurs, enfant, petit enfant	Néant	Néant	- 7 000 € par bénéficiaire et 35.000 € pour un même événement - Sans franchise	Néant
Interruption de vos activités de plongée en cas d'attente corporelle	Néant	Néant	- 350 € par séjour - Sans franchise	Néant
Frais d'immobilisation en cas d'impossibilité de sortir du pays	Néant	Néant	150 € par bénéficiaire et 1 500 € pour un même événement	Néant
Frais de prolongation de séjour suite à accident ou maladie ou séance de caisson	50 € par jour et 500 € pour un même événement	100 € par jour et 1 000 € pour un même événement	200 € par jour et 2 000 € pour un même événement	Néant
Accompagnement psychologique de l'accompagnant	Service de soutien psychologique de l'accompagnant Accessible 24/7 par téléphone Remboursement du montant des consultations Maximum 1.000 € par bénéficiaire Maximum 5.000 € pour un même événement			Néant
Envoi de médicaments introuvables sur place (a)	Frais réels			Néant
Assurance perte vol sur dépôt de plainte des cartes, clés, papiers d'identité, cartes fidélicardes	- 300 € par événement - Franchise de 35 €			Néant
Assurance perte vol destruction de bagages voyage plongée	- 850 € par bénéficiaire et par voyage - Franchise de 35 € par bénéficiaire			Néant
Assistance Passeport/pièce d'identité (a)	Prestation de service			Néant
Avance des fonds en cas de perte ou vol des moyens de paiement (a)	Avance de fonds : maximum 10 000 €			Néant
Évacuation sanitaire et politique (a)	(Catastrophes naturelles ou nucléaires, épidémies, pandémies, guerres, émeutes, attentats) Remboursement des frais sur justificatifs maximum 5.000 € par bénéficiaire Maximum 15.000 € pour un même événement Forfait effets personnels 750 € par bénéficiaire / maximum 2.500 € pour un même événement			

a) Appel préalable à l'Assisteur obligatoire. b) Franchise de 25 € pour les frais médicaux à l'étranger par dossier. c) Franchise de 17 € par dossier. d) Retournez la notice d'information sur www.assurdiving.com (rubrique «Espaces Clients»). e) Franchise de 80 € par dossier (abattement total de la franchise si 3 ans sans sinistre).

Conformément à la réglementation concernant le lieu de résidence, il est rappelé que les séjours et voyages en dehors de son pays de résidence d'une durée supérieure à 90 jours consécutifs nécessitent une convention d'assistance spécifique.



DOCUMENT NON CONTRACTUEL. Pour plus d'informations, se reporter à la notice d'information du contrat collectif «INDIVIDUELLE ACCIDENT» au sens de l'article L 141-4 du Code des Assurances.

LAFONT ASSURANCES – Service FRESSM
Zone d'Activités Mixte du Moulinas - 2, rue du Moulinas - 66330 CABESTANY
Tél: +33(0)4 68 35 22 26 - Fax +33(0)4 68 35 11 05
E-mail: contact@lafont-assurances.com

www.assurdiving.com

Immatri-culation Ollas N° 12 068 741



Celine Gigante.com - Photo: iStockphoto.com

3/3